



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS MAJORITAIREMENT MASCULINS

Les emplois de la branche sont majoritairement masculins : 50,92 % des salariés sont des hommes. Cette proportion est légèrement inférieure à la moyenne du secteur (51,19 %).



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période. Il oscille entre 49 % et 54 %.



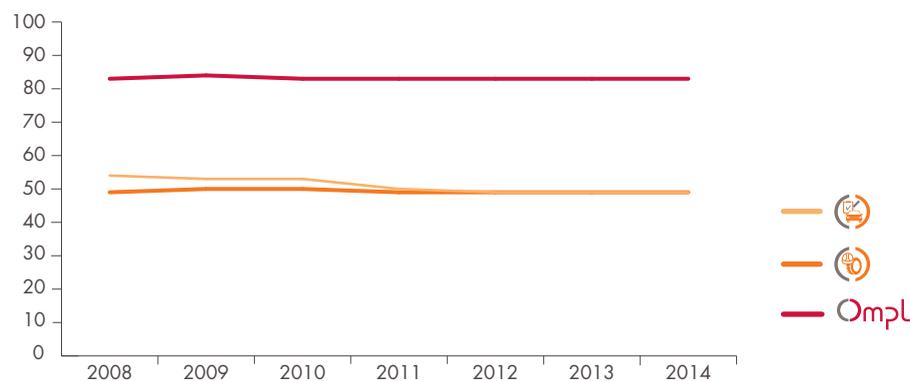
PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminés sont très largement majoritaires dans la branche. Les femmes bénéficient nettement moins souvent que les hommes de ce type de contrat.

Effectifs par genre

Genre			Ompl
Femmes	49,08 %	48,81 %	82,86 %
Hommes	50,92 %	51,19 %	17,14 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de féminisation



Répartition des genres en fonction du type de contrat de travail

Contrats de travail					Ompl	
						
CDI	83,92 %	93,57 %	83,36 %	85,54 %	85,74 %	80,46 %
CDD	11,50 %	4,17 %	13,83 %	10,74 %	10,51 %	13,46 %
Apprentis	0,53 %	ND	0,95 %	2,05 %	2,17 %	2,18 %
Autres	4,05 %	1,68 %	1,31 %	0,88 %	1,30 %	3,38 %
Non déterminés ¹	0 %	0,58 %	0,56 %	0,79 %	0,29 %	0,52 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

1. Salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les DOM (68 %) et atteint un minimum pour la Bretagne (43 %).

Taux de féminisation par région

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	49,25 %	49,39 %	83,64 %
Bourgogne-Franche-Comté	52,43 %	45,09 %	85,98 %
Bretagne	42,66 %	47,31 %	83,44 %
Centre-Val de Loire	49,57 %	46,98 %	85,39 %
Corse	51,61 %	50,94 %	82,83 %
DOM	67,79 %	45,61 %	80,56 %
Grand Est	42,79 %	45,73 %	85,54 %
Hauts-de-France	49,91 %	44,19 %	83,07 %
Île-de-France	53,07 %	52,01 %	77,57 %
Normandie	47,27 %	42,86 %	84,70 %
Nouvelle-Aquitaine	44,72 %	47,16 %	84,35 %
Occitanie	47,81 %	48,80 %	84,56 %
Pays de la Loire	46,24 %	47,40 %	83,53 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	48,80 %	49,66 %	85,12 %
Ensemble	49,08 %	48,81 %	82,86 %